

PRÉSENTATION DE CULTURE MONTRÉAL

Fondé en 2002, Culture Montréal est un mouvement citoyen non partisan qui met en lumière et affirme le rôle essentiel des arts et de la culture dans le développement de Montréal et de ses quartiers. Notre mouvement compte près de 1000 membres provenant des secteurs des arts, de la culture, des affaires, du développement communautaire, de l'éducation et de l'administration publique. Afin de nourrir son action et sa réflexion, Culture Montréal a multiplié, au fil des ans, les activités de recherche, d'analyse, d'information, de concertation et de mobilisation.

L'un de nos enjeux transversaux est la participation citoyenne. Nous croyons que les gouvernements et autres instances décisionnelles doivent consulter et écouter les citoyens pour les prises de décision, et travaillons donc pour que soient engagés davantage tous les acteurs, y compris le milieu culturel et artistique, dans le processus de définition de Montréal. Tant le développement que le rayonnement de Montréal dépendent de cet ancrage, de ce sentiment d'appartenance.

Par ailleurs, Culture Montréal encourage la participation active de ses membres et s'est ainsi doté de plusieurs comités de travail composés entièrement d'adhérents bénévoles et présidés par un membre du conseil d'administration. Dans le cadre de ces travaux, de même qu'à travers ses activités de recherche et d'analyse, Culture Montréal a souvent été amené à réfléchir à la question de l'accès à l'information et, plus particulièrement, de l'accès aux documents des organismes publics.

Culture Montréal souhaite intervenir sur cet enjeu (L'accès aux documents publics, partie 2 du rapport de la Commission d'accès à l'information du Québec).

L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

Nous vivons dans une époque plus interactive que jamais, grâce notamment aux technologies de l'information et à Internet, qui permettent la diffusion d'une quantité d'informations qui ne cesse d'augmenter. Le mouvement des données ouvertes, qui prône l'accès pour tous aux informations publiques, sans restriction, s'accélère à une vitesse grand V. Depuis quelques années, plusieurs pays,

comme le Royaume-Uni, l’Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis, ont décidé d’emprunter cette voie et d’adopter des politiques sur les données ouvertes pour « changer la culture du pouvoir », c’est-à-dire réduire l’écart entre les citoyens et les administrateurs publics en termes d’accès à l’information.

Culture Montréal croit que l’accès aux documents publics constitue un fondement essentiel de toute société démocratique et que la qualité de cet accès a un impact majeur sur la participation des citoyens à la vie publique et politique.

Il devient impératif de repenser et de rehausser la qualité de l’accès aux documents publics. Le numérique ouvre toute grande la porte à des façons de faire plus performantes et plus transparentes, dans une perspective d’information, mais aussi de communication réelle avec le citoyen. Les organismes publics doivent s’ajuster et se réinventer pour répondre à ces nouveaux besoins, et aller bien au-delà de la simple diffusion d’information et prestation de services en ligne. Il apparaît notamment essentiel d’augmenter la quantité d’informations disponibles et de faciliter l’accès à cette information, y compris aux « données brutes », et ainsi ouvrir un véritable dialogue avec le citoyen.

Et ce sont tous les organismes publics qui doivent être interpellés fermement sur cet enjeu.

Ainsi, les autres organismes publics qui sont actuellement exclus du Règlement sur la diffusion, comme les municipalités, doivent aussi participer pleinement à cet effort de transparence.

En conséquence, Culture Montréal appuie la Commission quant aux modifications proposées dans la partie 2 : L’accès aux documents des organismes publics (recommandations 12, 13 et 14).

Recommandation 12 : *La Commission recommande que l’application du Règlement sur la diffusion soit élargie aux organismes publics actuellement exemptés.*

Recommandation 13 : *La Commission recommande que les organismes publics soient assujettis à un régime élargi d’ouverture des données publiques qui permette l’accès libre à l’ensemble de l’information gouvernementale utile aux citoyens.*

Recommandation 14 : *La Commission recommande qu’un débat public regroupant l’ensemble des partenaires (parlementaires, citoyens, associations, experts) soit instauré afin d’établir un modèle pour l’ouverture du gouvernement québécois fondé sur la participation et la collaboration. »*

Nous affirmons aussi, à l’instar du mouvement Québec ouvert, mais aussi de d’autres acteurs publics comme Accès civique, le Living Lab de Montréal et quelques CDEC (**Corporation de développement**

économique communautaire), que le Québec devrait se doter d'une politique sur les données ouvertes, afin de maximiser les bénéfices engendrés par le partage d'informations avec tous les acteurs de la société. Le Québec s'inscrirait alors clairement dans une démarche de transparence et de participation citoyenne, rejoignant ainsi les rangs des Nations Unies et de plus en plus de gouvernements à travers le monde.

De plus, au moment où on connaît une crise de confiance énorme envers nos institutions démocratiques, l'amélioration de l'accès aux documents publics permettrait de reconstruire la confiance citoyenne envers les institutions, et assurer non seulement l'intégrité de ces dernières, mais aussi le bon fonctionnement de notre système politique.

Adopter une politique de données ouvertes ne signifie pas seulement s'inscrire dans une démarche de transparence. Le principal problème reste l'absence de diffusion de données brutes. Par exemple, à ce jour, impossible d'accéder aux investissements détaillés des municipalités du Québec en culture. Le rapport de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, entre autres, met Montréal et Québec dans la même catégorie, alors qu'elles sont fort différentes en matière de dépenses culturelles. Autre exemple, les budgets gouvernementaux, qui sont toujours présentés aux citoyens en version interprétée. Pas d'accès aux données brutes signifie qu'il n'y a pas d'autre interprétation possible de la part d'experts et de journalistes... Par ailleurs, quand les données brutes des organismes publics seront rendues disponibles, avec des outils technologiques facilitant leur interprétation, les citoyens seront plus enclins à développer de nouvelles applications pour ces informations, ce qui favorisera la créativité et l'innovation. Par ailleurs, nous croyons que les données doivent être offertes, si ce n'est pas gratuitement, à un coût de reproduction raisonnable, sous une licence permettant leur réutilisation et la redistribution incluant le croisement avec d'autres ensembles de données.

Pour Culture Montréal, il est crucial de mettre sur pied des mécanismes qui permettront une meilleure collaboration entre les organismes publics et la société civile, encourageant ainsi l'appropriation de l'information par les citoyens et une participation accrue à la vie démocratique.

La Ville de Montréal, par exemple, via le portail Mamairie.ca qui permet de suivre les actions des élus municipaux, a commencé à suivre le mouvement des données ouvertes. Il s'agit bien sûr d'une initiative intéressante, mais il reste encore beaucoup à faire pour permettre un accès libre à l'ensemble de

l'information municipale utile aux citoyens. Et à l'instar du directeur général du mouvement Nord Ouvert, James McKinney, Culture Montréal croit que *quand les citoyens participeront réellement activement aux prises de décision, que ce soit à la mairie ou aux autres paliers du gouvernement, nos élus prendront de meilleures décisions. Nos villes et notre province seront ainsi plus sûres, plus saines, plus intelligentes et plus agréables. En ce sens, nous rappelons combien il est important d'encourager les citoyens à s'intéresser et à participer aux activités de leur gouvernement. En leur permettant de mieux connaître les dessous de leur ville et de leur province, nous croyons qu'on peut amener le citoyen à se les réapproprier et à mieux les vivre! Les données ouvertes offrent la possibilité de développer de nouveaux services, d'améliorer la vie des citoyens et faire en sorte que le gouvernement et la société fonctionnent mieux.*

Notes

Exemple du Danemark : la recherche scientifique a été stimulée dans les dernières années par l'adoption de politiques qui facilitent et systématisent l'accès aux données publiques pour les chercheurs.

Informations portant sur tous les contrats publics accordés par le provincial et le municipal. (CM = participation citoyenne. Le citoyen a un droit de regard sur la façon dont cet argent est dépensé, bien sûr, mais plus que cela encore, il faut qu'on voit réellement la volonté d'intégrer le citoyen dans la démarche démocratique – par exemple dans le développement du territoire).

La décision peut par ailleurs s'avérer payante. Exemple du Texas et de la Californie, où la diffusion des informations sur l'attribution des contrats publics a permis d'importantes économies, puisque les citoyens avaient pu remarquer que des contrats avaient été attribués en double et en triple. En six mois, ces États ont pu regagner 20 millions de dollars!!!

Québec a lancé un portail de données ouvertes pour suivre l'évolution des dépenses sur les projets informatiques du gouvernement, mais il y a eu quelques pépins au niveau de la transparence car on les a accusés de truquer ces données pour embellir le portrait des dépenses! Ce qui nous permet de retaper sur le clou et dire qu'il faut absolument offrir au public des données ouvertes brutes, en format simple à utiliser! Pour le moment, le gouvernement livre des documents PDF, difficiles à exploiter...

Journalisme de données (datajournalism) : une voie de l'avenir. Les données peuvent raconter le présent et deviennent d'incontournables sources d'information pour les médias. Elles peuvent se transformer en reportage rempli d'informations jamais dévoilées auparavant!

Créer des services numériques imaginés par des citoyens pour les citoyens.

Développement de nouveaux outils qui améliorent vraiment le quotidien de millions de citoyens : exemple du transport en commun; s'il devient de plus en plus populaire année après année, c'est entre autres grâce au large éventail d'applications disponibles, qui améliorent l'accessibilité du transport en commun en tant que tel. Et ces applications ne coûtent rien aux sociétés de transport, si ce n'est que l'ouverture et le maintien des données ouvertes! Des concours ou des « hackathons » pourraient être développés pour inciter et accélérer le développement d'applications utilisant ces données.

Sur cette idée de récompenser les idées de service innovants utilisant les données ouvertes publiques, autre exemple : aux É-U en 2008, le concours « Apps for Democracy » : le gouvernement offrait 50 000\$ aux meilleures applications qui seraient développées par et pour les citoyens. Résultat : près d'une cinquantaine d'applications pour iPhone, Facebook et le Web ont vu le jour, avec une valeur estimée de près de 3 millions de dollars pour l'économie locale!

Si présentement on parle essentiellement de réutilisation de données ouvertes et d'amélioration du transport, d'autres usages possibles selon nous :

Exemple du patrimoine : une ouverture plus large des données pourraient aider les citoyens de mieux connaître le patrimoine, et donc à mieux comprendre certains projets immobiliers et à être mieux sensibilisés par exemple aux enjeux de rénovation du patrimoine bâti (plutôt que d'être tenté d'encourager les démolitions faisant place à du neuf – on n'a qu'à penser à Montréal, où un boom de construction de condos neuf est en cours actuellement, et à la liste qu'Héritage Montréal a fait paraître avec une dizaine de sites historiques menacés)...

Autre exemple d'utilisation d'appropriation citoyenne et de créativité : création de parcours. Des chemins sûrs, courts et jolis pour se rendre chez moi. Notion de promenades urbaines intégrant par exemple des œuvres d'art public, par exemple. Possible pour le citoyen d'influencer des décisions sur les sujets qui les intéressent! Exemple de Rennes, en France : deux développeurs ont décidé de mettre en commun leur connaissance de la cartographie en ligne pour créer un projet pouvant aider les citoyens handicapés ou à mobilité réduite : Handimap, service gratuit permettant de générer des itinéraires adaptés!